19 Janvier – Mobilisation générale

Salarié-es de la tech : pour défendre nos retraites, L'heure est à la mobilisation générale

Le gouvernement a dévoilé son projet de réforme des retraites : **départ en retraite à 64 ans**, et accélération de l'**allongement de la durée de cotisation** (jusqu'à **43 ans**).
Cette réforme profondément injuste va pénaliser l'ensemble du monde du travail, y compris les salarié·e·s de l'informatique !
En effet, entre soucis de santé (souvent liés au rythme de travail) et difficultés de formation face aux évolutions technologiques, **rester dans l'emploi au-delà de 50 ans est un parcours du combattant** – surtout dans le numérique.
L'allongement de la durée du travail risque d'amener une **augmentation du nombre de chômeurs** « *seniors* », mais également de **multiplier les arrêts maladie**. Contrairement aux mensonges du gouvernement, cette réforme ne permettra pas de « *sauver notre système de solidarité* », mais va l'aggraver durement !

D'autres réformes bien plus justes permettraient de renflouer notre système de retraites :

- Une simple hausse générale de 0,8 % des cotisations retraites
- Une sur-cotisation patronale sur les temps partiels, à hauteur du temps plein
- Une égalité salariale réelle entre les hommes et les femmes, qui permettrait un réel bénéfice pour les caisses de retraite

Ces réformes, nous devrons nous battre pour les arracher !
Le gouvernement ne comprend que le rapport de force, qui est notre arme la plus puissante.

La grande majorité de la population est opposée à un report de l'âge de départ en retraite, et les syndicats sont unis contre cette réforme. C'est le moment de **se mettre en grève, de participer aux manifestations** pour les rendre les plus massives possibles, et d'**arracher une retraite digne** : départ à 60 ans à taux plein, dès 37,5 annuités de cotisation !

Quel que soit notre statut, il est temps pour les travailleu·r/se·s de la tech de se mobiliser partout et en grand nombre.
Solidaires Informatique se tient à la disposition de l'ensemble des salarié·e·s pour organiser la grève dans toutes les entreprises du numérique.
Rappelons d'ailleurs que la grève est un droit constitutionnel, qui ne peut pas occasionner des sanctions contre les salarié·e·s qui l'exercent.

En lutte, en grève, en manifestation !
Dès le jeudi 19 janvier
Et jusqu'au retrait de la réforme des retraites

Salarié-es de la tech : L'heure est à la mobilisation générale

Communiqué

Communiqué

16 janvier 2023

Solidaires Informatique
Union Syndicale Solidaires

Téléchargement du PDF